Observatoire des Élections en Europe

Les Français donneront-ils une majorité parlementaire à François Hollande lors des élections législatives des 10 et 17 juin ?

de **Corinne Deloy**

Analyse
1 mois avant le scrutin

Cinq semaines après avoir élu le président de la République, 46 millions de Français sont de nouveau appelés aux urnes les 10 et 17 juin prochains pour renouveler l'Assemblée nationale, chambre basse du parlement.

Ce scrutin parlementaire comprend plusieurs nouveautés. Tout d'abord, il est le premier à avoir lieu après le redécoupage électoral de janvier 2010 qui concerne 285 circonscriptions. Par ailleurs, les Français de l'étranger éliront, pour la première fois, leurs députés : 11 circonscriptions ont été créées à leur intention. Depuis la révision du 23 juillet 2008, la Constitution française stipule que le nombre de députés ne peut excéder 577.

Les candidatures doivent être déposées entre le 14 et le 18 mai (entre le 7 et le 11 mai pour les Français de l'étranger). Ces derniers voteront le 3 juin prochain pour le 1er tour, certains territoires d'Outre-mer seront appelés aux urnes les 9 et 16 juin en raison du décalage horaire avec la métropole. La campagne officielle débutera le 21 mai.

Le système politique français

Le Parlement, bicaméral, comprend l'Assemblée nationale, chambre basse, qui compte 577 députés élus au suffrage universel direct pour 5 ans, et le Sénat, chambre haute, dont les 348 membres sont désignés pour 6 ans au suffrage universel indirect.

Les députés sont élus au système uninominal majoritaire à deux tours au sein de 577 circonscriptions. Pour être désigné au 1er tour de scrutin, un candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés correspondant à au moins un quart des électeurs inscrits. Si aucun candidat n'est élu lors du 1er tour, un 2e tour est organisé une semaine plus tard. Tous les candidats ayant obtenu au moins 12,50% des inscrits au 1er tour sont autorisés à se maintenir au 2e tour.

La loi électorale oblige les partis politiques à présenter au moins 50% de candidates (à 2% près). Les partis qui ne respectent pas ce principe voient l'aide qu'ils reçoivent de l'Etat diminuée d'un pourcentage égal à la moitié de l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe rapporté au nombre total de candidats.

7 partis politiques sont représentés à l'Assemblée nationale:

– l'Union pour un mouvement populaire (UMP), parti de l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy, positionné à droite sur l'échiquier politique, possède 313 sièges ;

– le Parti socialiste (PS), parti du nouveau chef de l'Etat, François Hollande, positionné à gauche, compte 186 députés ;

– le Parti communiste (PCF) possède 15 sièges ;

– Le Parti radical de gauche (PRG), compte 7 députés ;

– les Verts, situés à gauche sur l'échiquier politique, possèdent 4 sièges ;

– le Mouvement démocrate (MoDem), parti centriste dont le leader est François Bayrou, compte 3 députés ;

– Le Mouvement pour la France (MPF), parti souverainiste de droite, possède 1 siège.

L'Assemblée nationale compte également 9 députés divers droite et 15 députés divers gauche.

Les enjeux des élections législatives

Le redécoupage a modifié la carte électorale. *A priori*,

les forces de gauche disposent de 190 circonscriptions « sûres » ; celles de droite de 230. En outre, à un mois du scrutin législatif, la gauche est en position favorable dans 130 circonscriptions et menacée dans une vingtaine d'autres.

Suivant de très peu l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai derniers, le scrutin législatif doit permettre au nouveau chef de l'Etat, François Hollande, d'obtenir une majorité lui permettant de gouverner dans les cinq années à venir. La dynamique engendrée par l'élection présidentielle et la volonté des Français de ne pas se retrouver en situation de cohabitation peuvent permettre à la gauche d'espérer une victoire aux élections législatives des 10 et 17 juin prochains. Reste à savoir si le Parti socialiste et ses alliés seront en mesure de décrocher la majorité absolue à l'Assemblée nationale.

A gauche

Le Parti socialiste (PS) a signé en novembre 2011 un accord avec Europe écologie-Les Verts (EE-LV), le Parti radical de gauche (PRG) et le Mouvement républicain et citoyen (MRC). 63 circonscriptions ont été « réservées » pour les écologistes, dont une vingtaine d'entre elles seraient gagnables. Reste que le faible résultat (2,31% des suffrages) de la candidate d'EELV au 1er tour de l'élection présidentielle pourrait remettre en cause cet accord. Les Verts espèrent cependant pouvoir constituer un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale comme ils l'ont fait au Sénat après les élections du 25 septembre 2011.

Le PRG forge le même espoir et espère remporter une quinzaine de circonscriptions. Depuis 2002, les députés sont apparentés au groupe du Parti socialiste.

De son côté, le Front de gauche, mouvement rassemblant le Parti communiste (PCF) et le Parti de gauche (PG) de Jean-Luc Mélenchon, n'appartient pas officiellement à la majorité de gauche regroupée autour du Parti socialiste. Le Parti communiste a besoin des socialistes pour pouvoir conserver son groupe parlementaire. Le résultat du candidat du Front de Gauche au 1er tour de l'élection présidentielle (11,1% des suffrages) ne permet pas à celui-ci de peser sur les socialistes autant qu'il le souhaiterait. Jean-Luc Mélenchon a donc choisi de rebondir en se portant candidat dans la 11e circonscription du Pas-de-Calais, celle-là même où se présente la leader du Front national (FN), Marine Le Pen. « *Je représente la République et l'idée qui est née, dans ce bassin minier, du mouvement ouvrier qui a trouvé un nouveau prolongement dans le programme que je présente : L'humain d'abord* » a-t-il déclaré. Il poursuit donc son combat contre le parti populiste de droite, une bataille dont il a perdu le premier round le 22 avril dernier où Marine Le Pen l'a nettement devancé (17,9% des suffrages, soit + 6,8 points par rapppoort à son propre résultat). La 11e circonscription du Pas-de-Calais, acquise à la gauche depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, est fortement désindustrialisée et très affectée par le chômage. Elle a également été secouée par un scandale de corruption dans lequel a été impliquée la fédération locale du Parti socialiste (le maire Gérard Dalongeville (PS) a été révoqué de ses fonctions en 2009). Le député sortant Pierre Facon (PS), en poste depuis 1997, ne se représente pas. Les socialistes ont investi Philippe Kermel, maire de Carvin.

A droite

La campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy a suscité quelques tensions au sein de l'UMP. Au centre-droit, certaines voix se sont élevées dès le lendemain du 1er tour de scrutin. Ainsi, Laurent Wauquiez (UMP), ministre sortant de l'Enseignement supérieur, a regretté que « *la droite ait seulement parlé sécurité et immigration et pas suffisamment des classes moyennes* ». « *Mon sentiment, c'est que notre défaite n'est pas liée au fait d'avoir trop assumé nos convictions mais au fait de ne pas avoir suffisamment assumé tout le spectre de nos convictions* » a-t-il souligné. Xavier Bertrand, ancien secrétaire général de l'UMP, s'est également interrogé sur « *l'absence de «pédagogie des réformes* » du quinquennat durant la campagne présidentielle. « *La gouvernance de l'UMP a manqué de diversité. Il fallait garder la double culture centriste du parti* » a déclaré l'ancien Premier ministre (2002-2005) Jean-Pierre Raffarin.

Une partie de l'UMP, et nomment les membres de la Droite populaire, groupe parlementaire fondé en 2010 par Thierry Mariani, Richard Mallié, Jean-Paul Garraud et Lionnel Luca, qui souhaitent voir

leur parti se recentrer sur ses problématiques traditionnelles que sont la sécurité, la nation ou la lutte contre l'immigration, sont d'un autre avis et entendent conserver, voire renforcer, le positionnement droitier du parti.

Le Premier ministre sortant François Fillon (UMP) a signalé que l'heure n'était pas « *aux déballages et aux inventaires* ». L'avenir de l'UMP est donc, pour l'heure, mis entre parenthèses. Selon une enquête d'opinion, un tiers des électeurs de l'UMP (32%) sont favorables à la signature d'accords entre leur parti et le Front national ; 62% y sont opposés. En revanche, parmi les personnes qui ont voté pour le chef de l'Etat sortant au 2e tour de l'élection présidentielle, l'égalité est parfaite : 47% d'entre elles sont pour des alliances et un pourcentage identique y est défavorable.
« *Notre devoir, c'est le rassemblement. Il ne faut ni céder aux intimidations de la gauche ni céder aux menaces de l'extrême droite dont le but est de nous diviser pour ensuite nous briser* » a déclaré le Premier ministre François Fillon.
« *L'UMP est une grande famille. Je n'envisage pas de travailler autrement que de manière très collective et très rassemblée. Nous ferons campagne contre le refus de la règle d'or, contre le droit de vote pour les étrangers, contre le matraquage fiscal des classes moyennes, contre l'anéantissement de la filière nucléaire* » a indiqué le secrétaire général du parti, Jean-François Copé, qui dirige la campagne de la droite pour les scrutins des 10 et 17 juin prochains. Il a rappelé que la « *ligne de l'UMP est très claire, il n'y aura pas d'alliance électorale ni de discussion avec les dirigeants du Front national* ».

L'UMP peut compter sur le soutien du Nouveau centre (NC), dirigé par l'ancien ministre de la Défense (2007-2010) Hervé Morin. Le parti espère conserver son groupe à l'Assemblée nationale et souhaite signer une plateforme programmatique commune avec l'UMP.

Au Front national

Le 22 avril dernier, la candidate du Front national (FN) à l'élection présidentielle, Marine Le Pen, est arrivée en 1ère ou en 2e positions dans 116 circonscriptions. Elle a recueilli plus de 25% des suffrages dans plus de la moitié (59) d'entre elles. Le parti populiste de droite ira aux élections législatives sous la bannière du « *Rassemblement bleu marine* ». Sa leader souhaite changer le nom du FN après le scrutin.
La stratégie du FN repose en grande partie sur les difficultés de l'UMP. « *L'UMP va éclater* » prédit (et espère) le député européen Bruno Gollnisch (FN). Le parti se maintiendra partout où il sera en mesure de le faire, ce qui devrait avoir pour conséquence d'imposer à la droite de gouvernement des triangulaires qui ne peuvent lui être que fatales.

Le mode de scrutin à deux tours est toutefois particulièrement défavorable aux « petits » partis et donc au Front national. Ainsi, en 2002, alors que son leader de l'époque Jean-Marie Le Pen avait recueilli 16,86% des suffrages au 1er tour de l'élection présidentielle (et être parvenu au 2e tour de scrutin), son parti n'avait obtenu « que » 11,34% des voix au scrutin législatif du mois suivant. En outre, le FN pourrait pâtir le 10 juin prochain de la faible implantation de ses cadres (maires ou conseillers généraux) au niveau local et de la faiblesse de la participation qui lui rendrait difficile d'atteindre les 12,5% d'inscrits indispensables pour pouvoir se maintenir au 2e tour.

Selon une enquête d'opinion réalisée par l'institut BVA et publiée le 11 mai dernier, les forces de gauche devraient recueillir 45,5% et celles de droite devraient obtenir 49,5% des voix au 1er tour des élections législatives. L'UMP recueillerait 32,5% des suffrages et le Front national obtiendrait 16% des voix, soit son plus haut niveau pour des élections législatives.
La moitié des Français (53%) déclarent souhaiter une victoire de la gauche tandis qu'un quart (24%) voudraient voir la droite gagner les 10 et 17 juin prochains. En outre, 61% des Français voient la gauche s'imposer aux élections législatives ; 23% considèrent que la droite sortira vainqueur des urnes.

Rappel des résultats des élections législatives des 10 et 17 juin 2007 en France

Participation : 60,44%

	Nombre de voix obtenues (1er tour)	Pourcentage des suffrages recueillis (1er tour)	Nombre de voix obtenues (2e tour)	Pourcentage des suffrages recueillis (2e tour)	Nombre de sièges obtenus
Union pour un mouvement populaire (UMP)	10 289 028	39,54	9 463 408	46,37	313
Divers droite (DVD)	641 600	2,47	238 585	1,17	9
Mouvement pour la France (MPF)	312 587	1,20	0	0	1
Front national (FN)	1 116 005	4,29	17 107	0,08	0
Extrême droite	102 100	0,39			0
Parti socialiste (PS)	6 436 136	24,73	8 622 529	42,25	186
Parti radical de gauche (PRG)	343 580	1,32	333 189	1,63	7
Les Verts	845 884	3,25	90 975	0,45	4
Parti communiste français (PCF)	1 115 719	4,29	464 739	2,28	15
Divers gauche (DVG)	513 457	1,97	503 674	2,47	15
Extrême gauche	887 887	3,41	0	0	0
Mouvement démocrate (MoDem)	1 981 121	7,61	100 106	0,49	3
Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT)	213 448	0,82	0	0	0
Divers écologistes	208 465	0,80	0	0	0
Régionalistes, autonomistes et indépendantistes	131 585	0,51	106 459	0,52	1
Divers	267 987	1,03	33 068	0,16	1

Source : http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/elections/resultats/accueil resultats/downloadFile/attachedFile_2/Leg_07_FE_METRO_OM.xls

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu
Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.